

Décision d'attente N° 010 /MSL du 08 AVR 2016
portant nomination des Directeurs Régionaux du Ministère des Sports et des Loisirs.

LE MINISTRE DES SPORTS ET DES LOISIRS,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992, portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n° 63-163 du 11 avril 1963, portant institution d'une indemnité représentative des frais en faveur des fonctionnaires et agents occupant certains emplois tel que modifié par le décret n°81-642 du 05 août 1981 ;
- Vu le décret n° 93-607 du 02 juillet 1993, portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n° 93-609 du 02 juillet 1993, portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n° 2015-432 du 10 juin 2015, portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux ;
- Vu le décret n° 2015-813 du 18 décembre 2015, portant organisation du Ministère des Sports et des Loisirs ;
- Vu le décret n° 2016-02 du 06 janvier 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-04 du 12 janvier 2016, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-21 du 27 janvier 2016, portant attributions des Membres du Gouvernement ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : sont nommés :

- 1- Monsieur ACHI Kotchi Félix (Mle 231 403 W), Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Catégorie A, Grade A4, Directeur Régional des Sports et des Loisirs du Folon (Minignan) ;
- 2- Monsieur ALLEDJI Assié François (Mle 131 780 X), Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Catégorie A, Grade A4, Directeur Régional des Sports et des Loisirs du Gbèkè (Bouaké) ;